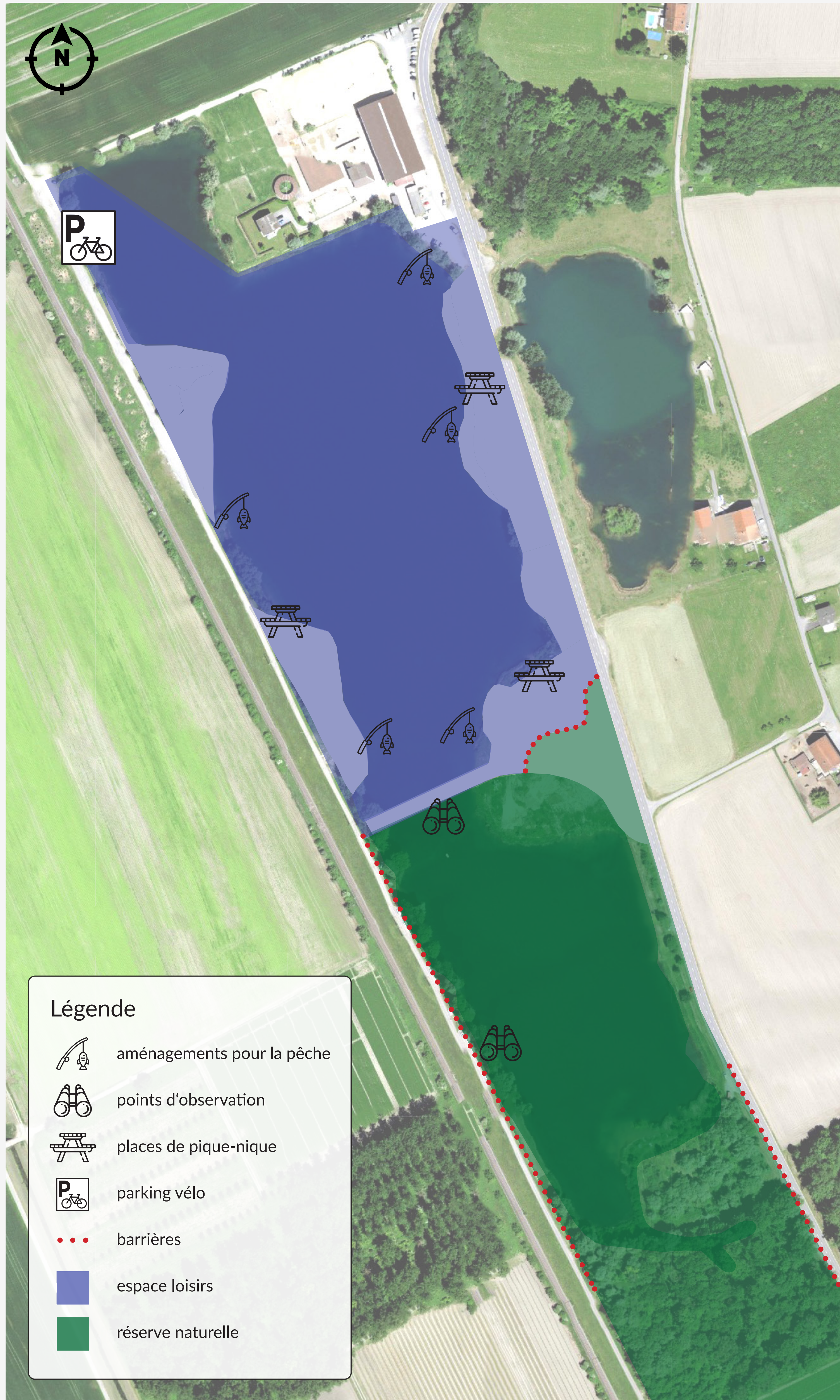


Lac des Chauderets

L'extraction de sable et gravier a créé un lac artificiel. Les rives actuelles sont abruptes et ne permettent, sur le long terme, pas de loisirs de qualité, ni le développement de milieux naturels riverains typiques de la plaine d'avant correction du Rhône. Dans le cadre d'une mesure de compensation, planifiée sur 15 ans, des matériaux seront immergés pour aménager des plages dans l'espace de loisirs (nord) et des marais dans la réserve naturelle (sud). Les loisirs vont se développer et, petit à petit, la flore et la faune sauvage vont recoloniser le sud du lac.



Légende

- aménagements pour la pêche
- points d'observation
- places de pique-nique
- parking vélo
- barrières
- espace loisirs
- réserve naturelle

Espace LOISIRS

Sur les rives du lac, les équipements de loisir suivants seront installés:

- chemin pédestre
- digue permettant de faire le tour du lac de loisirs
- plages réparties autour du lac
- places de pique-nique
- parking vélo
- butte anti-bruit végétalisée



durant la phase d'aménagement

Réserve NATURELLE

La surface de cette partie du lac sera réduite au profit d'une végétation pieds dans l'eau, typique des marais riverains comme la cariçaie, la roselière et le nénuphar.

A long terme, le site renaturé doit permettre l'installation de plantes devenues rares, comme la renoncule scélérate.

Il accueillera la faune des étangs et marais d'autrefois: poissons des eaux à écoulement lent, écrevisses, batraciens, libellules, hérons, canards. Les castors bénéficieront, eux, du bras excavé dans la forêt existante au sud.



Espèces cibles



Durant la phase d'aménagement, certaines parties du lac seront inaccessibles. Nous vous prions de vous conformer à la signalisation mise en place. Davantage d'information sur le chantier sont disponibles en scannant le QR-Code. Merci de votre collaboration.



www.famsa.ch/ldc